

# Comment les tribunaux se sont-ils adaptés face à la COVID Le 23 novembre 2023

#### **Biographies**



#### Sarah Buhler, Professeure associée, Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan

Sarah Buhler est professeure associée à la Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan où elle enseigne dans les domaines de l'éthique et du professionnalisme juridiques, l'éducation clinique juridique et le droit du logement. Ses recherches portent sur l'accès à la justice et au droit, et à la pratique du droit de la location à usage d'habitation. Sarah a été admise au Barreau de la Saskatchewan en 2003 après l'obtention de son LL.B de la Faculté de droit Osgoode Hall en 2002. Elle a pratiqué le droit dans une firme de Saskatoon durant plusieurs années, a agi comme directrice exécutive et avocate superviseure au sein de la clinique juridique, et obtenu son LL.M de la

Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan en 2010. Elle s'est jointe à la Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan en 2010.



### Stéphan F. Dulude Juge administratif, Tribunal administratif du Québec

Me Dulude est avocat de formation (Québec), titulaire d'une maîtrise en droit et d'une maîtrise en administration des affaires. Il occupe un poste de juge administratif à la section des affaires économiques du Tribunal administratif du Québec depuis 2017 et enseigne à l'École du Barreau du Québec et auprès d'autres maisons d'enseignement depuis quelques années.



## Nunziata Masi, Sous-commissaire, Commission de la location à usage d'habitation du Manitoba

Nunziata a été nommée sous-commissaire à temps plein de la Commission de la location à usage d'habitation du Manitoba en 2022. Nunziata détient également une nomination précédente de présidente de la Commission d'examen en santé mentale et de membre du Comité disciplinaire du Barreau du Manitoba. Nunziata a été admise au Barreau du Manitoba en 2006, après l'obtention de son LL.B de l'Université du Manitoba, Robson Hall, où elle est fréquemment invitée à présenter des allocutions. Elle a pratiqué en matière de litige dans une firme de moyenne taille avant de faire la transition dans le monde des tribunaux.



### David Wright, Président, Tribunal disciplinaire des médecins et chirurgiens de l'Ontario

David A. Wright est le président du Tribunal disciplinaire des médecins et chirurgiens de l'Ontario et de son prédécesseur depuis 2020. Il est également président ou co-président des Comités disciplinaires des Collèges des audiologistes et orthophonistes, massothérapeutes et physiothérapeutes.

David dirige le développement d'un nouveau modèle innovant pour entendre et prendre des décisions sur des allégations de mauvaise conduite de professionnels de la santé. Auparavant, David a été le

président fondateur du Tribunal du Barreau de l'Ontario, qui traite les cas de conduite, de capacité et d'octroi de permis aux avocats et aux assistants juridiques.

David a rédigé des décisions sur des questions aussi diverses que le processus d'un tribunal; l'éthique juridique et médicale; la discrimination sur l'identité de genre; l'égalité dans les programmes de prestations gouvernementales et la retraite obligatoire. David s'intéresse particulièrement à la formation continue des juristes et adjudicateurs. Au cours de sa carrière, il a organisé et fait des allocutions lors de plusieurs programmes de formation juridique et en adjudication à travers le Canada et a occupé la présidence du Conseil des tribunaux administratifs canadiens en 2022-2023. Il a reçu la médaille de la SOAR en 2021 pour ses contributions à la justice administrative en Ontario.

David a gradué du Programme national de Common Law et de droit civil, à l'Université McGill, et détient une maîtrise en droit de l'Université de New-York. Il a été auxiliaire de la juge Claire L'Heureux Dubé, à la Cour suprême du Canada et a pratiqué le droit du travail, de l'emploi et des droits de la personne avant de devenir un décideur neutre.